

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 MARS 2025

**NOMBRE**

Des conseillers en exercice	25
De présents	18
De votants	22

L'an deux mille vingt cinq, le treize mars, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.Gérard ALLIERI, Maire.

Etaient présents : MM.ALLIERI –BASSO-Mme HENRY – M.LENOBLE- Mmes FERNANDEZ-AUBERTOT-LORIN-CRIDEL-MM.TURCHI-SAUVLET-CANON-Mmes USELDINGER-PATELLI-THIERRY-MM.SIBELLA-SULLI-PERREY-COMMITO-Mme GRANDMOUGIN-M.ZANCHIN

**OBJET**  
**N°2025-3-1**

**Election du Président  
de séance**

Excusés :

M.PESCE ayant donné pouvoir à M.LENOBLE  
Mme RIQUET ayant donné pouvoir à Mme FERNANDEZ-AUBERTOT  
Mme LIGI ayant donné pouvoir Mme HENRY  
Mme BERTRAND ayant donné pouvoir à Mme PATELLI  
Mme FONDEUR

Absents : Mme RUETTE-TYDEK-M.LAPUH

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 17 mars 2025 et que la convocation du Conseil avait été faite le 3 mars 2025.



Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire expose aux élus qu'il convient de se mettre en conformité avec l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales et pour cela d'élire un président pour la séance au cours de laquelle le compte administratif du Maire est débattu.

Considérant les explications fournies,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

**APPROUVE** la candidature de Monsieur LENOBLE Christian.

**ELIT** Monsieur LENOBLE Christian comme président de séance au cours de laquelle le compte administratif sera débattu.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,  
Gérard ALLIERI le 17/03/2025

